

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA**

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Nasser KADRI et Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF .

BILAN

(Exprimé en Dinars)

	Notes	AU 31 DECEMBRE		
		2011	2010retraité	2010
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	1 002 801,719	2 624 491,359	2 624 491,359
MOINS : AMORTISSEMENTS	A2	(846 027,040)	(869 290,060)	(869 290,060)
		156 774,679	1 755 201,299	1 755 201,299
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A3	69 382 859,324	66 727 485,288	66 727 485,288
MOINS : AMORTISSEMENTS	A4	(54 183 744,982)	(51 609 093,983)	(51 609 093,983)
		15 199 114,342	15 118 391,305	15 118 391,305
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A5	17 239 193,697	12 981 283,170	12 981 283,170
MOINS : PROVISIONS	A5'	(9 535 868,343)	(9 535 868,343)	(9 535 868,343)
		7 703 325,354	3 445 414,827	3 445 414,827
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		23 059 214,375	20 319 007,431	20 319 007,431
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		23 059 214,375	20 319 007,431	20 319 007,431
ACTIFS COURANTS				
STOCKS	A6	13 247 713,835	12 431 626,918	9 942 324,998
MOINS : PROVISIONS	A7	(1 717 561,911)	(1 456 602,600)	(1 456 602,600)
		11 530 151,924	10 975 024,318	8 485 722,398
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	A8	31 694 036,112	41 229 858,552	41 229 858,552
MOINS : PROVISIONS	A9	(572 670,000)	(572 670,000)	(572 670,000)
		31 121 366,112	40 657 188,552	40 657 188,552
AUTRES ACTIFS COURANTS	A10	3 228 074,004	1 964 711,693	1 964 711,693
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A11	196 323,004	161 075,065	161 075,065
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A12	26 309 885,670	20 806 196,457	20 806 196,457
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		72 385 800,714	74 564 196,085	72 074 894,165
TOTAL DES ACTIFS		95 445 015,089	94 883 203,516	92 393 901,596

(*) Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	AU 31 DECEMBRE		
		2011	2010 retraité	2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
CAPITAL SOCIAL	C	19 472 530,000	19 472 530,000	19 472 530,000
RESERVES	C	22 507 253,000	22 507 253,000	22 507 253,000
RESULTATS REPORTES	C	1 960 920,241	671 818,716	671 818,716
MODIFICATIONS COMPTABLES		2 489 301,920	974 475,420	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AV.RESULTAT DE L'EX.		46 430 005,161	43 626 077,136	42 651 601,716
RESULTAT DE L'EXERCICE		4 978 598,191	2 803 928,025	1 289 101,525
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AV. AFFECTATION	C	51 408 603,352	46 430 005,161	43 940 703,241
<u>PASSIFS</u>				
PASSIFS NON COURANTS				
PROVISIONS	P2	1 171 963,319	4 828 701,151	4 828 701,151
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 171 963,319	4 828 701,151	4 828 701,151
PASSIFS COURANTS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	P3	27 368 000,640	29 938 670,180	29 938 670,180
AUTRES PASSIFS COURANTS	P4	7 666 502,664	3 601 521,287	3 601 521,287
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	P5	7 829 945,114	10 084 305,737	10 084 305,737
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		42 864 448,418	43 624 497,204	43 624 497,204
TOTAL DES PASSIFS		44 036 411,737	48 453 198,355	48 453 198,355
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		95 445 015,089	94 883 203,516	92 393 901,596

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars)

	Notes	AU 31 DECEMBRE		
		2011	2010 retraité	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION				
REVENUS	R1	122 000 116,043	162 846 145,847	162 846 145,847
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	0,000	53 700,000	53 700,000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		122 000 116,043	162 899 845,847	162 899 845,847
CHARGES D'EXPLOITATION				
VARIATION DES STOCKS	R3	1 432 761,283	(1 627 708,348)	(112 881,848)
ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	R4	94 010 154,164	129 019 876,147	129 019 876,147
CHARGES DE PERSONNEL	R5	11 823 518,272	9 707 915,864	9 707 915,864
DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	R6	4 383 737,472	11 805 787,921	11 805 787,921
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	R7	9 586 268,854	14 526 580,426	14 526 580,426
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(121 236 440,045)	(163 432 452,010)	(164 947 278,510)
RESULTAT D'EXPLOITATION		763 675,998	(532 606,163)	(2 047 432,663)
CHARGES FINANCIERES NETTES	R8	641 421,874	608 497,798	(3 739 574,268)
PRODUITS FINANCIERS ET PROD.DES PLACEMENTS	R9	486 316,460	526 279,012	4 874 351,078
AUTRES GAINS ORDINAIRES	R10	4 899 517,702	5 739 633,067	5 739 633,067
AUTRES PERTES ORDINAIRES	R11	(1 637 653,680)	(3 370 211,989)	(3 370 211,989)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		5 153 278,354	2 971 591,725	1 456 765,225
IMPÔT SUR LES BENEFICES	R12	(174 680,163)	(167 663,700)	(167 663,700)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 978 598,191	2 803 928,025	1 289 101,525
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)	R13	2 489 301,920	974 475,420	0,000
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		7 467 900,111	3 778 403,445	1 289 101,525

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	AU 31 DECEMBRE	
	2011	2010
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>		
ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS	135 194 914,203	154 665 949,887
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL	(116 031 559,077)	(144 224 803,683)
INTERETS PAYES	(235 424,569)	(95 946,113)
IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT	(2 344 236,541)	(2 555 718,886)
AUTRES FLUX D'EXPLOITATION	(879 597,138)	(1 663 978,153)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	15 704 096,878	6 125 503,052
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOB.CORPORELLES ET INCORPORELLES	(3 605 201,560)	(921 368,053)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	6 700,000	44 440,000
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(4 269 985,000)	(1 499 952,500)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS	(7 868 486,560)	(2 376 880,553)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>		
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	(88 000,000)	(88 884,250)
VARIATION DES MOBILISATIONS CREANCES	(2 257 264,618)	5 845 070,339
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS EN PRINCIPAL	0,000	(1 166 666,670)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	(2 345 264,618)	4 589 519,419
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	13 379,518	174 166,035
VARIATION DE TRESORERIE	5 503 725,218	8 512 307,953
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	20 806 160,452	12 293 852,499
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	26 309 885,670	20 806 160,452

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2011

I – PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; $\text{Na}_5 \text{P}_3 \text{O}_{10}$) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique ($\text{H}_3 \text{PO}_4$) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na_2CO_3).

Le Tripolyphosphate de Sodium est une matière première de base pour la fabrication des poudres détergentes.

Le démarrage de l'usine et les mises au point ont été très difficiles et très longs ce qui a occasionné de graves difficultés à la Société et la fermeture de l'usine en 1980 et 1981.

La capacité annuelle nominale de 30 000 tonnes n'ayant jamais été atteinte avant 1983 pour des raisons essentiellement techniques, il a fallu d'abord résoudre un certain nombre de points en vue d'augmenter la production et d'améliorer la qualité du produit.

A partir de 1990 une première augmentation de la capacité de 30 000 à 45 000 tonnes a été effectuée puis en 1995/1996, suite à des optimisations de la Partie Humide, la capacité annuelle a été portée à 60 000 tonnes.

La partie séchage-calcination étant à 60 000 tonnes saturée, le Conseil d'Administration a, en sa réunion du 02 Août 1996, décidé une nouvelle extension de la capacité annuelle de 60 000 à 100 000 tonnes qui a démarré le 15 Avril 1998.

En 2002 et toujours grâce à des optimisations la capacité nominale de production de STPP de l'usine à Gabès a été portée à 115 000 tonnes par an, toutes qualités confondues.

En 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite au revamping et l'augmentation de la capacité de production de l'unité U-1000 et à l'optimisation de la capacité de production de l'unité U-1500.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions:	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.
Siège social :	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine :	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Registre de commerce :	Tunis – B – 125941996
Matricule fiscal :	001716L/A/M/000
Code en douane :	121 508 M
N° d'employeur (CNSS) :	50047/92
Président Directeur Général :	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C)

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2011 :

- Les sit-in enregistrés dans la zone industrielle de Gabès et dans le bassin minier ont perturbé l'activité de notre usine et entraîné l'arrêt de la production à plusieurs reprises pour cinq (5) mois par manque d'acide phosphorique.
- Compte tenu de cet arrêt prolongé, la production de l'année 2011 n'a atteint que 82 675 tonnes de STPP contre un nominal de 140 000 tonnes par an.
- Les ventes ont subi le même sort en n'ayant enregistré que 82 003,460 tonnes contre 143 397,780 tonnes en 2010, entraînant la baisse du chiffre d'affaires de la Société au niveau du STPP. Cependant les ventes des boues phosphatées ont atteint un record de 72 975 tonnes.
- Les prix des matières premières, dont notamment l'acide phosphorique, ont enregistré une tendance haussière au cours de l'année 2011 ce qui a eu un effet d'entraînement sur le prix du STPP.
- La Société a obtenu une concession pour l'extraction et la production de 100 000 tonnes de sulfate de sodium à Sebkhath oum El Khialate à Tataouine. L'exploitation de la concession se fera par la nouvelle filiale « les Salines de Tataouine », constituée en Août 2011.
- Les investissements de l'année 2011 comprennent essentiellement 4 249 985 DT représentant la libération du premier quart du capital de la nouvelle filiale « les Salines de Tataouine ». Le reste des investissements concerne le renouvellement de l'outil de production dans le cadre du budget annuel d'investissement.
- Compte tenu de la perte de plus des trois quarts de son capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la filiale algérienne, KIMIAL SpA tenue les 15 et 26 Septembre 2011, a décidé la dissolution anticipée de la Société. A cet effet, un liquidateur algérien a été désigné pour prendre en charge l'opération de liquidation.
- L'effectif de la Société est passé de 301 agents en 2010 à 525 agents au 31.12.2011 suite au recrutement du personnel de la sous-traitance.

III - REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables tels que prévus par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

IV - NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

1 - Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "savoir-faire" et de "logiciels". Ces derniers sont amortis sur trois ans alors que le « savoir faire » est totalement amorti.

2 - Immobilisations corporelles :

a - méthode de comptabilisation : coût historique.

Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, le fret, l'assurance...

b - méthode d'amortissement :

La Société Chimique ALKIMIA pratique la méthode d'amortissement linéaire aux taux suivants :

• Constructions	:	5% l'an
• Installations techniques, matériels et outillage	:	10% l'an
• Matériel de transport	:	20% l'an
• Installations générales, agencements et aménagements divers	:	10% l'an
• Equipements de bureaux	:	10% l'an
• Matériel pool.....	..:	10% l'an
• Matériel informatique.....	...:	33,34% l'an

3- Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4- Créances libellées en devises :

Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2011.

5- Dettes libellées en devises :

Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2011.

6- Les stocks :

▪ Coût d'entrée :

Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.
Les stocks de produits finis sont évalués au coût moyen pondéré annuel de production.

▪ Valorisation à la date de clôture :

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. Les stocks de boue sont évalués à leur valeur de réalisation nette.

7- Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois de facturation ou du mois précédent.

V - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A - Les actifs :

A₁ - A₂ - Immobilisations incorporelles :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Fonds de commerce et Savoir-faire	750 000,000	750 000,000
Logiciels au	98 603,593	125 723,889
Frais de Recherche et Développement	-	1 748 767,470
Logiciel en cours	154 198,126	-
Amortissements	(846 027,040)	(869 290,060)
Immobilisations incorporelles nettes	156 774,679	1 755 201,299

Les frais de recherches et développement relatifs au permis de recherche sur les substances minérales du 4^e groupe à Sebkhat Oum El Khialate ont été cédés à la filiale les salines de Tataouine dans le cadre d'un contrat de transfert de la concession d'exploitation du gisement du sulfate de sodium.

A₃ - A₄ - Immobilisations Corporelles :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Immobilisations brutes année précédente	66 727 485,288	65 802 958,848
Mise en rebut	(579 435,634)	(64 337,340)
Cession	(36 690,523)	(58 929,000)
Acquisitions	3 269 400,442	1 078 428,868
Reclassements	2 099,751	(30 636,088)
Amortissements	(54 183 744,982)	(51 609 093,983)
Immobilisations corporelles nettes	15 199 114,342	15 118 391,305

A₅ - Immobilisations financières :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Participations à la F.I.G	20 000,000	20 000,000
Participation à la B.T.S	50 000,000	50 000,000
Participation KIMIAL spa	9 535 868,343	9 535 868,343
Participation ALKIMIA Packaging SA	1 999 947,500	1 999 947,500
Participation Les salines de Tataouine	4 249 985,000	-
Participation S.E.P.J.	20 000,000	-
Prêts au personnel à plus d'un an	481 925,129	500 322,133
Cautionnements versés	881 467,725	875 145,194
Provisions	(9 535 868,343)	(9 535 868,343)
Immobilisations financières nettes	7 703 325,354	3 445 414,827

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SpA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. La prise de participation a été réalisée suite à une augmentation de capital en numéraire décidée par l'AGE du 17 Avril 2006.

La souscription de la Société Chimique ALKIMIA porte sur un montant total de 394 200 000,00 DA :

- ✓ 269 500 000,00 DA représentant 55% du nouveau capital social de KIMIAL soit 26 950 actions d'une valeur nominale de 10.000 DA chacune,
 - ✓ 124 700 000,00 DA représentant la prime d'émission.
- Les 26 950 actions nouvellement émises, entièrement souscrites par ALKIMIA ainsi que la prime d'émission ont été totalement libérées.

Une deuxième augmentation du capital de 490 000 000 DA à 670 000 000 DA a été décidée par l'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 12 Octobre 2008.

Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quart du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation algérienne.

Par ailleurs, la Société Chimique ALKIMIA a procédé au 19 Novembre 2009, à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-Packaging », Société anonyme au capital de 2 000 000 DT ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Le capital a été libéré en deux tranches, la première portant sur le quart a été libérée en Octobre 2009 et la deuxième a été libérée en Février 2011.

Au mois d'Août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les salines de Tataouine » société anonyme au capital de 17 000 000 dinars divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 Dt chacune. La Société Chimique ALKIMIA ayant souscrits à 1 699 994 actions a procédé à la libération, au 31.12.2011, du quart du capital soit 4 249 985 DT.

A₆ - A₇ - Stocks :

Les stocks au 31/12/2011 sont constitués de :

Désignation	31.12.2011		31.12.2010	
	Tonnage	Mbntants	Tonnage	Mbntants
acide phosphorique	2 336,000	3 315 998,720	1 327,000	1 314 259,473
lessive de soude (NaOH)	1 912,000	572 122,024	5 066,000	1 515 883,982
carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃)	0,000	0,000	58,000	15 464,888
STPP	1 219,285	1 461 442,317	548,745	534 609,329
matières consommables		2 304 683,134		1 378 170,858
fournitures consommables		4 429 749,461		4 382 001,956
Emballages		871 048,358		615 347,715
Toiles de filtre		162 962,172		186 586,797
Produits résiduels (Boues)		129 707,649		2 489 301,920
Provisions		(1 717 561,911)		(1 456 602,600)
Total net		11 530 151,924		10 975 024,432

Les produits résiduels sont désormais traités conformément à la règle préconisée par la norme comptable tunisienne n° 4 relative aux stocks. Les prescriptions du §3 de ladite norme, prévoient que ces produits soient évalués à leur valeur de réalisation nette, laquelle valeur est déduite du coût de production du produit principal (STPP).

A₈ - A₉ - Clients et comptes rattachés :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Clients locaux	139 944,400	631 621,000
Clients étrangers	30 361 164,174	39 193 774,801
Clients douteux	572 670,000	572 670,000
Effets à recevoir	620 257,538	831 792,751
Provision	(572 670,000)	(572 670,000)
Solde	31 121 366,112	40 657 188,552

Les provisions pour clients douteux s'élevant à 572 670,000 DT concernent d'anciennes ventes effectuées sur le marché local pour 98 442,000 DT et non payées à ce jour ainsi que deux factures impayées sur KIMIAL SpA relatives au transfert du Savoir-faire.

A₁₀ - Autres actifs courants :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Diverses avances fournisseurs	70 311,280	510 670,516
Avances au personnel	190 024,291	125 642,500
Etat impôt et taxes à liquider	163 984,933	225 322,376
Produits à recevoir *	718 061,159	1 014 306,618
Compte courant ALKIMIA-Packaging	86 620,834	74 609,391
Compte courant Les Salines de Tataouine	1 906 615,000	-
Divers	92 456,507	14 160,292
Solde	3 228 074,004	1 964 711,693

(*) Les produits à recevoir concernent notamment le montant du redressement du prix d'achat d'acide phosphorique du 4^e trimestre 2011.

A₁₁ - Autres actifs financiers :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Echéances de l'année 2011 des prêts accordés au personnel.	196 323,004	161 075,065
Solde	196 323,004	161 075,065

A₁₂ - Liquidités et équivalents de liquidités :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Placement (certificats de dépôt) Effets remis à l'encaissement	24 000 000,000	18 000 000,000
Dépôts en banque	337 363,203	567 906,641
Caisses	1 968 462,623	2 234 258,869
	4 059,844	4 030,947
Solde	26 309 885,670	20 806 196,457

C – Capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux propres à la date du 31 Décembre 2011 se présente comme suit :

	Capital Social	Réserve Légale	Réserve spéciale	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde 31/12/10	19 472 530,000	1 947 253,000	19 410 000,000	1 150 000,000	671 818,716	1 289 101,525	43 940 703,241
Affectation résultat 2010					1 289 101,525	-1 289 101,525	
Résultat 2011 après Imdif						7 467 900,111	7 467 900,111
Solde 31/12/11	19 472 530,000	1 947 253,000	19 410 000,000	1 150 000,000	1 960 920,241	7 467 900,111	51 408 603,352

P₂ – Provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2011 à 1 171 963,319 DT contre 4 828 701,151 DT au 31/12/2010.

P₃ – Fournisseurs et comptes rattachés :

Fournisseurs	31.12.2011	31.12.2010
Groupe Chimique Tunisien	4 060 948,858	10 859 095,342
ALKIMIA Packaging	2 718 256,783	4 758 159,087
CMA CGM	23 067,260	0,000
Plastic Indust. Lasheen	0,000	400 181,949
Relantex	0,000	53 476,941
GMGA	161 061,080	0,000
Effets à payer (GCT)	17 444 461,536	7 808 529,235
Four. Fact. non Parvenues	2 068 590,439	5 012 521,157
Autres fournisseurs	891 614,684	1 046 706,469
Solde	27 368 000,640	29 938 670,180

P₄ – Autres passifs courants :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Charges à payer	2 074 189,821	1 294 769,798
Etat impôts et taxes	432 019,305	337 302,428
CNSS	1 027 525,533	795 125,992
Charges sociales provisionnées	712 831,126	439 833,301
Rémunérations dues au personnel	685 689,664	11 177,629
Autres	313 614,482	67 548,890
Avance/Clients étrangers	1 885 004,060	62 593,551
R.R.R à accorder	535 628,673	593 169,698
Solde	7 666 502,664	3 601 521,287

P₅– Concours bancaires et autres passifs financiers :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Créances mobilisées	7 829 945,114	10 084 269,732
Compte bancaire	0,000	36,005
Solde	7 829 945,114	10 084 305,737

C - L'état de résultat :**R₁ - Revenus :**

Les revenus totalisent un solde de 122 000 116,043 DT au 31 décembre 2011 contre un solde de 162 846 145,847 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Vente de STPP sur le marché local	4 997 552,900	6 648 114,216
Vente de STPP à l'export	111 611 442,177	155 063 613,878
Vente de produits résiduels (boues)	5 816 708,725	1 506 066,663
Vente déchets d'emballage	6 500,000	12 000,000
Vente Carbonate de sodium	-	518 289,150
R.R.R Accordés/Ventes STPP	(432 087,759)	(901 938,060)
Solde	122 000 116,043	162 846 145,847

R₂ - Autres produits d'exploitation :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Subvention d'exploitation	0,000	53 700,000
Solde	0,000	53 700,000

R₃ - Variation des stocks :

La variation des stocks de produits finis se détaille comme suit :

- Stock au 31/12/2010 :	3 023 911,249 DT
- Stock au 31/12/2011 :	1 591 149,966 DT

Variation	1 432 761,283 DT

R₄ - Achats d'approvisionnements consommés :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Achats consommés	94 010 154,164	129 019 876,147
Solde	94 010 154,164	129 019 876,147

R₅ - Charges de personnel :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Charges de personnel	11 823 518,272	9 707 915,864
Solde	11 823 518,272	9 707 915,864

R₆ – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Dotations aux	31.12.2011	31.12.2010
Amort. Immobilisations Incorporelles	3 857,276	4 054,491
Amort. Immobilisations Corporelles	2 861 700,132	2 750 834,294
Provisions pour risques	614 542,625	3 713 643,962
provisions pour dépréciation stocks provisions pour	519 838,578	350 778,220
risques et charges	16 994,732	4 465,709
Provisions pour dépréciation Immo. Corp.	366 804,129	43 199,068
Provisions pour dépréciation Immo. Fin	0,000	4 938 812,177
Provisions pour dépréciation créance	0,000	0,000
		(1 260 190,162)
Solde	4 383 737,472	11 805 787,921

R₇ – Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation totalisent 9 564 268,854 DT pour l'exercice 2011 contre 14 526 580,426 DT pour 2010. Elles se détaillent ainsi :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Sous-traitance main d'œuvre	99 282,038	843 053,967
Commissions/ventes	774 157,207	473 980,429
Frêt et transport sur ventes STPP	3 927 397,891	7 717 539,696
Primes d'assurances	1 079 645,961	1 180 499,997
Manutention sur ventes STPP	322 486,521	557 067,867
Frais sur ventes boues	623 344,948	200 801,000
Autres charges	2 759 954,288	3 553 637,470
Solde	9 586 268,854	14 526 580,426

R₈ – Charges financières nettes :

Les autres charges financières se présentent ainsi :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Intérêts sur financement CT	(240 408,107)	(884 569,298)
Pertes de change	(995 932,918)	(2 855 004,970)
Gains de change	1 877 762,899	4 348 072,066
Solde	641 421,874	608 497,798

NB : Les gains de change qui étaient présentés dans les états de résultat des exercices antérieurs sous la rubrique « produits financiers et produits des placements » sont désormais présentés sous la rubrique « Charges financières nettes ». Pour les besoins de comparabilité, les états financiers 2010 ont été retraités en conséquence.

R₉ – Produits financiers et produits des placements :

Les produits financiers se présentent ainsi :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Intérêts des placements et comptes courants bancaires	486 316,460	526 279,012
Solde	486 316,460	526 279,012

R₁₀ – Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se présentent ainsi :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Produits sur exercices antérieurs	312 384,434	755 491,095
Reprises de provisions	4 577 824,501	4 840 170,438
Autres produits	9 308,767	143 971,534
Solde	4 899 517,702	5 739 633,067

R₁₁ – Autres pertes ordinaires :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
Pertes sur créances irrécouvrables	1 582 450,658	3 340 218,584
charges sur exercices antérieurs	55 203,022	29 993,405
Solde	1 637 653,680	3 370 211,989

R₁₂ – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31/12/2011 à 174 680,163 DT.

R₁₃ – Effet des modifications comptables :

L'effet des modifications comptables adoptées en 2011 s'élève à 2 489 301,920 DT contre 974 475,420 DT au titre de l'exercice 2010 et se justifie par la prise en compte parmi les stocks de la société, à la clôture de l'exercice, des produits résiduels, conformément aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n° 4 relative aux stocks. Le § 42 de ladite norme prévoit que les produits résiduels dont notamment les déchets et sous produits sont évalués à leur valeur de réalisation nette et que cette valeur soit déduite du coût de production du produit principal.

L'application des dispositions de la norme 4 se justifie par la considération selon laquelle les produits résiduels (boue) générés par le processus de fabrication et de traitement des minerais par l'usine de Gabès, ont désormais, un marché preneur susceptible de fournir une mesure fiable de leur coût à la clôture de chaque exercice comptable déduite à partir de leur prix de vente et égale à leur valeur de réalisation nette.

D – Etat des flux de trésorerie :Flux provenant de l'exploitation :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 15 704 096,878 DT, contre (6 125 503,052) DT au 31/12/2010, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 135 194 914,203 DT et des décaissements d'exploitation de 119 490 817,325 DT.

Flux provenant des activités d'investissements :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
- Investissements de renouvellement et de maintenance.	(3 605 201,560)	(921 368,053)
- Libération 1 ^{er} quart du capital de la filiale les Salines de Tataouine	(4 249 985,000)	0,000
- Libération du capital de la Société d'environnement	(20 000,000)	0,000
- Cession d'immobilisation	6 700,000	44 440,000
- Libération capital ALKIMIA-Packaging S.A	(0,000)	(1 499 952,500)
Flux provenant des activités d'investissements	(7 868 486,560)	(2 376 880,553)

Flux provenant des activités de financement :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
- Dividendes et autres distributions (jetons de présence)	(88 000,000)	(88 884,250)
- Encaissements provenant de la mobilisation des créances à l'export	(2 257 264,618)	5 845 070,339
- Remboursement emprunts bancaires	0,000	(1 166 666,670)
Les flux provenant des activités de financement	2 345 264,618	4 589 519,419

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
- Gains de change	85 135,048	395 862,563
- pertes de change	(71 755,530)	(221 696,528)
Les flux provenant des activités de financement	13 379,518	174 166,035

Trésorerie au 31 Décembre 2011 :

Au 31 Décembre 2011, la trésorerie s'élève à 26 309 885,670 DT contre 20 806 160,452 dinars au 31/12/2010.

E - Les engagements hors bilan :**Engagements reçus**

Donneur d'ordre	2011	2010
- Cautions reçues de nos fournisseurs	177 675,990	133 435,772
Total	177 675,990	133 435,772

Engagements émis

Bénéficiaire	2011	2010
- Caution en faveur de l'OMMP	179,055	179,055
- Caution en faveur de la douane	100 000,000	100 000,000
- Caution en faveur du G.M.G.A	10 000,000	10 000,000
- Caution en faveur du ANGED	1 000,000	1 000,000
- Caution en faveur Egyptian salt&soda co	28 794,638	28794,638
Total	139 973,693	139 973,693

F - Transactions avec les parties liées :**1 - Groupe Chimique Tunisien :**

- Achat acide phosphorique : 67.830.631,800
- Intérêts de retard 2008/2009 : 1 836 864,947
- Location d'une villa : 4 418,070 DT
- Coût du traitement de l'acide (avoir) : 2.958.857,052 DT

2- Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :

- Primes d'assurance : 918 849,208 DT

3- ALKIMIA-Packaging :

- Achat carbonate de sodium vrac : 16 978 689,891 DT
- Avances et Prestations diverses : 250.540,477 DT

4- Les Salines de Tataouine :

- Transfert de la concession d'exploitation : 1 906 615,000 DT

G - Evènements postérieurs à la date de clôture :

Ces états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du jeudi 19 avril 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général des Commissaires aux Comptes Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMA S.A,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 06 mai 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société Chimique ALKIMIA S.A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la Société Chimique ALKIMIA S.A comportant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'une description des principes et méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 51 408 603,352 DT, y compris le résultat bénéficiaire net de l'exercice compte tenu de l'effet des modifications comptables qui s'élève à 7 467 900,111 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2 Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société Chimique ALKIMA S.A, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2011.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 21 avril 2012

Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting Ltd.

Nasser KADRI

AMC Ernst & Young

Mhamed Zinelabidine CHERIF

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMA S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons, ci-dessous, sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2011 visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher spécifiquement de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vu de leur approbation.

I. Conventions conclues au cours de l'exercice 2011

La Société Chimique Al-Kimia S.A a conclu avec la société filiale Al-Kimia Packaging S.A une convention en date du 03 janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration de la société chimique Al-Kimia S.A tenu en date du 10 mai 2011.

Les achats de carbonate de sodium réalisés par la Société Al-Kimia S.A dans le cadre de cette convention, au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 16 978 689,891 DT.

II. Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2011 :

- 1- La Société Chimique Al-Kimia S.A a conclu avec le Groupe Chimique Tunisien une convention en date du 26 novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 octobre 1998 et 27 septembre 2009, selon laquelle ce dernier s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la Société Chimique Al-Kimia S.A, qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.

Les achats d'acide phosphorique rentrant dans le cadre de cette convention se sont élevés au titre de l'exercice 2011 à un montant net de 67.830.631,800 DT.

Par ailleurs le Groupe Chimique Tunisien a facturé à la Société Chimique Al-Kimia S.A des intérêts de retard au titre des 2008 et 2009 pour un total de 1 836 864,947DT et lui a accordé des avoirs au titre des coûts de traitement de l'acide pour un total de 2.958.857,052 DT

- 2- Le Groupe Chimique Tunisien continue à mettre à la disposition de la société chimique AL-Kimia S.A une villa située à la cité des cadres à Gabès moyennant une rémunération annuelle. Cette rémunération a été facturée pour un montant de 4 418,070 DT au titre de l'exercice 2011.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration en date du 23 avril 2009 et reconduite par le conseil d'administration en date du 08 avril 2010.

- 3- La Société Chimique Al-Kimia S.A a facturé à sa filiale Al-Kimia Packaging S.A un montant de 250.540,477 DT correspondant à diverses prestations rendues à cette dernière au titre de l'exercice 2011.
- 4- La société Chimique Al-Kimia S.A continue à assurer tous ses risques auprès de la Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne. La prime d'assurance supportée par la société au titre de cette convention pour l'année 2011 s'élève à 918 849,208 DT.

III- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 55 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le Président directeur général a été nommé par le conseil d'administration du 04 novembre 2008 et sa rémunération a été fixée le 21/07/2009 par le comité de rémunération désigné par décision du Conseil d'Administration du 04 Novembre 2008. Au titre de l'exercice 2011, le président directeur général a perçu un salaire mensuel brut de 6 668 DT et a bénéficié d'une voiture de fonction ainsi que de la prise en charge par la société des frais et dépenses afférents à cette voiture, des frais d'électricité, de gaz et de téléphone de son logement de fonction et des frais de télécommunication relatifs à une ligne GSM.
- Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2 Les obligations et engagements de la société chimique ALKIMIA S.A envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011 se présentent comme suit :

Libellé	Président directeur général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif	Charges de l'exercice	Passif
Salaire brut	80.027,987	0		
Avantages en nature (voiture de fonction, assurance groupe, carburant, téléphone, frais d'électricité et de gaz)	13.979,797	0		
Total rémunération du Président directeur général	94.007,787	0		
Jetons de présence pour les administrateurs			110.000,000	110.000,000
Rémunérations des membres du comité permanent d'audit			24.000,000	24.000,000
Total rémunération des membres du conseil			134.000,000	134.000,000

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 21 avril 2012

Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting Ltd.

Nasser KADRI

AMC Ernst & Young

Mhamed Zinelabidine CHERIF